INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE 2024 POUR L'ANNÉE 2024 : 95/100 Nombre de points maximum de l'indicateur **Points obtenus** Écart de rémunération 35 40 entre les femmes et les hommes Écart de répartition des 20 20 augmentations individuelles Écart de répartition des 15 15 promotions Pourcentage de salariées 15 15 augmentées au retour d'un congé maternité Parité parmi les 10 plus 10 10 hautes rémunérations **Total des indicateurs** 100 95 calculables **INDEX (sur 100 points)** 95